INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.

Séance publique annuelle du samedi 7 octobre 1820,

PRÉSIDÉE PAR M. LE BARON GÉRARD.

PROGRAMME
ET
ORDRE DE LA SÉANCE.

ÉLOGE historique de M. VISCONTI, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY, Secrétaire perpétuel.

Rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi, à l'Académie de France à Rome.

Distribution des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure en taille-douce, et de Composition musicale.

Exécution de la scène qui a remporté le grand prix de Composition musicale, précédée d'une Symphonie composée par M. le Comte DE LACÉPÈDE.

I.

GRAND PRIX DE PEINTURE.

Le sujet donné par l'Académie est *Achille donnant à Nestor le prix de la Sagesse.*

« Dans les jeux célébrés pour les funérailles de Patrocle, « quatre prix avaient été décernés aux différents genres « d'exercice.

« Il restait un cinquième prix à donner. Ce prix était « une grande coupe d'or. Achille la prend, et, s'avançant « vers Nestor, la lui met entre les mains. Tenez, lui dit-il, « recevez cette coupe qui vous fera ressouvenir des funé- « railles de Patrocle. La scène se passe au milieu des « vainqueurs et des spectateurs des jeux. »

(*Iliade*, liv. XXIII.)

Le premier grand prix a été remporté par M. Amable-Paul COUTANT, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M Gros, membre de l'Institut et chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

Le second grand prix a été remporté par M. Pierre-Raimond-Jacques MONVOISIN, natif de Bordeaux, département de la Gironde, âgé de vingt-cinq ans et demi, élève de

Digitized by Google

M. Guérin, membre de l'Institut et chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable et une médaille d'or à M. Charles-Philippe Delarivière aîné, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut et chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

II.

GRAND PRIX DE SCULPTURE.

L'Académie a donné pour sujet du concours : *Caïn maudit entendant la voix de l'Éternel.*

« Un sombre nuage s'abattit avec un bruit épouvantable « aux pieds de Caïn.

« *Où est ton frère ?* dit une voix effrayante qui sortit « du nuage. Il répondit, *Je ne sais.*

« Une nouvelle voix se fit entendre, *Qu'avez-vous fait ?* « *La voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à* « *moi. Vous serez donc maudit sur la terre qui a bu le* « *sang de votre frère répandu par votre main ; elle restera* « *toujours stérile pour vous.* » (Sujet de ronde-bosse.)

(Tiré de la *Bible* et de Gesner.)

Le premier grand prix a été remporté par M. Georges Jacquot, natif de Nancy, département de la Meurthe, âgé de vingt-six ans, élève de M. Bosio, membre de l'Institut et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Le second grand prix a été remporté par M. Antoine-Louis Baryé, de Paris, âgé de vingt-quatre ans et demi, élève de M. Bosio, membre de l'Institut et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

III.

GRAND PRIX D'ARCHITECTURE.

Le sujet du concours donné par l'Académie est un projet d'*École de Médecine.*

Cet édifice, destiné à l'enseignement de toutes les sciences médicales, aura un rez-de-chaussée et un premier étage; il sera accompagné d'un jardin botanique. Il comprendra, à rez-de-chaussée, pour les démonstrations de la médecine et de la chirurgie, un amphithéâtre capable de recevoir quinze cents élèves; deux autres amphithéâtres moins vastes, l'un pour l'enseignement de la botanique, qui sera accompagné de deux petites serres pour la culture des plantes médicinales étrangères; l'autre amphithéâtre, destiné à l'enseignement de la chimie et de la physique, sera accompagné d'un lieu pour recevoir les appareils et produits chimiques nécessaires aux leçons ou provenant des expériences, et d'un cabinet de physique contenant les instruments de cette science, avec cabinet pour les professeurs.

Une école pratique d'anatomie, avec des dépôts pour les sujets et pour les dissections.

Un petit hospice, pouvant recevoir environ quarante malades, classés en deux divisions pour les deux sexes,

Digitized by Google

et répartis dans plusieurs salles pour l'étude de la clinique, ou médecine d'observation au lit du malade. (On s'attachera à éloigner cet hospice du bruit, et à lui ménager l'air pur, indispensable pour la cure des maladies.)

Une bibliothèque pour les livres de médecine, un cabinet d'instruments de chirurgie et un autre d'anatomie.

Une salle des actes et examens, précédée d'un vestibule, et suivie d'un salon pour les professeurs.

Une salle d'assemblée, avec ses dépendances, pour les séances de l'Académie; des logements de concierge et employés subalternes.

Le premier étage contiendra, outre l'administration, qui sera composée d'une salle de conseil, archives, bureaux, etc.

1° Un logement pour le doyen de la faculté;

2° Un autre pour le secrétaire-archiviste;

3° Un pour le bibliothécaire, chargé aussi de la conservation des cabinets;

4° Un pour le prévôt de l'école pratique.

Les diverses parties de cet établissement se communiqueront par des portiques, sous lesquels les étudiants puissent attendre à couvert l'heure des leçons.

Outre l'emplacement nécessaire à la culture des plantes médicinales, on réservera, dans le jardin, des promenades abritées d'arbres variés, où l'on puisse se livrer à l'étude.

Le terrain sur lequel sera projeté cet édifice aura 200,000 mètres de superficie, y compris le jardin et toute espèce d'accessoires. Ce qui pourra former un rectangle de 400 sur 500 mètres, ou le carré de la surface.

On fera pour les esquisses le plan général détaillé du rez-de-chaussée avec le jardin, l'élévation et la coupe principale, sur une échelle d'un millimètre pour mètre.

Pour les dessins rendus, on fera le plan du rez-de-chaussée avec le jardin, et celui du premier étage, sur une échelle de quatre millimètres pour mètre.

Et l'élévation et la coupe principale sur une échelle de huit millimètres pour mètre.

Le premier grand prix a été remporté par M. François-Alexandre VILLAIN, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Percier, membre de l'Institut et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Le second grand prix a été remporté par M. Augustin-Théophile QUANTINET, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Fontaine, membre de l'Institut et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur, et de M. Huyot.

Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Émile-Jacques GILBERT, de Paris, âgé de vingt-sept ans et demi, élève de M. Barthélemi Vignon.

IV.

GRAND PRIX DE GRAVURE EN TAILLE-DOUCE.

Le sujet du concours est :

1° *Une figure dessinée d'après l'antique ;*

2° *Une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.*

Le premier grand prix a été remporté par M. Louis-Antoine-Constant LORICHON, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de M. Forster.

Le second grand prix a été remporté par M. François GELÉE, de Paris, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut, chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur, et de M. Pauquet.

Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Louis-Jean-Desiré DELAISTRE, de Paris, âgé de vingt ans, élève de M. Forster.

V.

GRAND PRIX DE COMPOSITION MUSICALE.

Le sujet du concours a été, conformément aux réglements de l'Académie royale des Beaux-Arts :

1° Un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties ;

2° Un contre-point quadruple à l'octave ;

3° Une fugue à trois sujets et à quatre voix ;

4° Une cantate, composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement.

Les paroles de la cantate sont de M. VIEILLARD.

SOPHONISBE.

SCÈNE LYRIQUE.

RÉCITATIF.

Ce jour, de Sophonisbe, a donc comblé les vœux:
A Massinisse elle est unie;
Et l'hymen qui serre nos nœuds
Des vengeances de Rome affranchit ma patrie.
Veuve d'un roi proscrit par ses décrets,
Aux mânes de Syphax quand je suis infidèle,
Je raffermis son trône qui chancelle,
L'ami de Scipion règne sur mes sujets.
L'orgueil nous sépara : d'accord avec la gloire,
L'amour nous réunit, et, malgré sa victoire,
Le trouble règne encor dans mes sens inquiets.

CANTABILE.

Triste au sein des grandeurs, esclave couronnée,
Sous les lois du devoir je trouvai le malheur;
Sans cesse loin du joug où j'étais enchaînée,
Mon penchant emportait des vœux remplis d'ardeur.
La mort brise des nœuds formés par la contrainte :
Sur un cœur affranchi l'amour reprend ses droits;
A l'espoir, au bonheur, je renais à sa voix...
Mais plus haut qu'elle encor j'entends parler la crainte.

RÉCITATIF OBLIGÉ.

Oui, je crois voir s'élever devant moi
De Syphax l'ombre menaçante.
Offrant à mes regards sa blessure sanglante,
Il m'adresse ces mots, qui me glacent d'effroi :
Coupable épouse, faible amante,
Quoi ! sur ma cendre encor fumante
Tu viens donc d'engager ta foi !...
Frémis !... le sort me venge, en ce jour d'épouvante,
Et de mon rival et de toi !
Affreux pressentiments qui remplissez mon ame,
M'annoncez-vous l'arrêt des cieux ?...
Non, non !... vous n'êtes point envoyés par les dieux :
Ils plaignent mes malheurs, ils approuvent ma flamme;
Ma prière a monté vers eux.

CAVATINE.

Dieux ! dont j'implore la justice,
Dieux ! dont j'éprouvai la rigueur,
Donnez la gloire à Massinisse,
Et chargez-moi de son bonheur.

RÉCITATIF.

Que son retour va m'apporter de joie !
Combien il tarde à mes desirs !
On s'avance... c'est lui !... vers moi qui vous envoie ?
Guerriers... d'où naissent vos soupirs ?...
Ce poignard... ce billet ?... c'est sa main !... plus d'alarmes;
Il respire !... lisons : « Rome trahit nos vœux :
« Elle doit la victoire au secours de mes armes,
« Et son arrêt brise nos nœuds.
« Méconnaissant les droits de mon épouse,
« Elle proscrit la nièce d'Annibal;
« Du héros de Carthage en sa haine jalouse,
« Le vainqueur de Zama n'est plus que le rival.
« Il veut que Sophonisbe, à sa suite traînée,
« Soit offerte aux Romains, à son char enchaînée... »
Qu'ai-je lu, justes dieux !.. quel forfait ! quel affront !...
La fille d'Asdrubal, livrée à l'esclavage,
D'un opprobre éternel verrait couvrir son front ?...
Dieux du Numide et de Carthage,
Dieux d'Annibal ! mânes de mes aïeux,
Vengez ma honte et votre outrage...
Levez-vous !... vains transports !... Ils sont sourds à mes vœux.

AIR DE MOUVEMENT.

Romains, que l'univers abhorre,
Lâches vainqueurs, tyrans des rois !
Dans vos fers je suis libre encore :
La mort met un terme à vos droits.
Rallumez vos torches funèbres,
Venez, ministre des tombeaux;
Syphax, au sein de leurs ténèbres,
M'appelle à des liens nouveaux.

Vengeur de ma gloire trahie,
Fer protecteur, sers en ce jour,
Par le coup qui tranche ma vie,
L'honneur, le devoir et l'amour !

Le premier grand prix a été remporté par M. Aimé-Ambroise-Simon Le Borne, natif de Bruxelles, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Chérubini, membre de l'Institut, chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de Légion-d'Honneur.

Le second grand prix a été remporté par M. Louis-Victor-Étienne Rifaut, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Berton, membre de l'Institut et de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur.

L'Académie a arrêté qu'il sera décerné une mention honorable et une médaille d'argent à M. Auguste-Mathurin-Balthazar Barbereau, de Paris, âgé de vingt-un ans, élève de M. Reicha.

Les tableaux, les figures de ronde-bosse, les plans d'architecture et les gravures en taille-douce, qui ont remporté les grands prix, seront exposés les 7, 8 et 9 octobre, tant dans les salles de l'Institut, au palais des Beaux-Arts, que dans le local des Petits-Augustins.

L'académie n'ayant point encore fixé définitivement la nature et la valeur d'un nouveau prix d'encouragement, qu'elle desire ajouter à ceux qui se distribuent annuellement dans les écoles, a arrêté provisoirement que le nom de M. Maillet du Boullay, de Rouen, élève de M. Le Clerc, architecte, qui a remporté dans l'Ecole d'Architecture, le

prix départemental, serait proclamé dans la séance publique de cette année.

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion-d'Honneur.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE, RUE JACOB, N° 24.

VA1
1541225